



Séminaire

Pour une territorialisation efficiente des politiques de l'habitat

Jeudi 7 juillet 2022

A L'HOTEL BATELIERE

PROGRAMME

CONTACT

Sabrina MATHIOT 06 95 16 28 98 s.mathiot@ushom.org contact@ushom.org





Contexte & enjeux

La notion de « territorialisation » des politiques de l'habitat ne se limite pas à la simple adaptation des règles nationales au territoire car elle recouvre plusieurs dimensions allant de l'adaptation des règles juridiques et financières établies au national jusqu'à l'articulation des politiques de l'habitat avec les autres politiques sectorielles.

Ce séminaire se veut un temps de réflexion sur les modalités techniques de la mise en œuvre de la territorialisation des politiques de l'habitat et de ses enjeux pour le territoire de la Martinique et un moment d'échanges entre les acteurs concernés.

L'objectif de l'USHOM est donc de regrouper les communes, les EPCI, les collectivités territoriales, les services de l'État et les bailleurs sociaux afin de constituer le premier volet dans l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre opérationnelle de la territorialisation des politiques de l'habitat.

Le résultat de ces travaux seront présentés lors du colloque annuel de l'USHOM au Sénat prévu cette année le 26 septembre pour porter la vision de chacun des territoires ultramarins.





08h00 Accueil café `

08h20 Table d'ouverture

Stanislas CAZELLES, préfet de la Martinique Yolène LARGEN MARINE, vice-présidente de la commission Solidarités, logement, habitat et indivision de la Collectivité territoriale de Martinique. Justin PAMPHILE, Président de l'Association des maires de la Martinique Patrick LECURIEUX DURIVAL, représentant de l'USHOM (Union Sociale pour l'Habitat Outre-mer)

08h50 ATELIER 1 – De l'importance de l'adaptation des règles juridiques et financières des politiques du logement : un marché du logement en tension

Seront notamment évoqués :

- Les zonages notamment celui lié à la tension du marché du logement, est-il toujours adapté ?
- La question des normes : Dans quel périmètre l'interrogation des normes doit-elle se faire ? Exemple : la certification locale des matériaux
- Quid des dépenses non territorialisables : les aides aux logements, les aides fiscales : pour des logements de qualité adaptés à la demande.
- Les outils de la politique de la ville : de la cohérence d'intervention des dispositifs en Martinique

Michel PELENC, Président de la Commission Outre-mer du Conseil National de l'Habitat

Jean-Michel MAURIN, Directeur de la DEAL de Martinique Paul-Louis BOUROUILLOU, 1er Vice-Président, CERC Martinique Roland PICOT, Directeur Territorial Martinique de la Banque des Territoires Anne-Sophie LECLERE, Déléguée générale de l'ANEL Xavier DALY, Consultant en Assurances, SEMSAMAR Stanislas ALFONSI, Sous-directeur des politiques publiques au Ministère des Outre-mer.

ECLAIRAGE TECHNIQUE:

Bruno MIRANDE, Expert des politiques locales de l'habitat (15 min)





09h25 ECHANGES AVEC LA SALLE

09h30 ATELIER 2 - De la lisibilité des actions des différentes institutions en charge des politiques du logement

Seront notamment évoqués :

- Les aides au logement ; la réinstauration de l'AL accession : les nouveaux critères d'attribution.
- Les garanties d'emprunts : faut-il questionner le modèle ?
- Le Conseil territorial de l'Habitat et de l'Hébergement (CTHH), faut-il le placer au centre du dispositif décisionnel?
- La simplification des dispositifs financiers : une nécessité pour gagner en efficacité.
- Acquisition de foncier en zone urbaine : clé d'une politique du logement efficace

André PIERRE-LOUIS, Directeur général des services de la Collectivité Territoriale de Martinique

Jacqueline BRUANT, Directrice générale des services de l'Espace Sud Martinique

Max BUNOD, Directeur général des services de la ville de Fort de France

Rodrigue DUFEAL, Directeur à la Caisse d'Allocation Familiale de Martinique

Arnaud RENE CORAIL, Président de l'Établissement Public Foncier Local de Martinique

Jean-Marc HENRY, Directeur général de la SMHLM Antoine ROFFIAEN, Directeur général d'Ozanam Jean-Michel MAURIN, Directeur de la DEAL de Martinique

ECLAIRAGE TECHNIQUE:

Bruno MIRANDE, Expert des politiques locales de l'habitat

10h30 ECHANGES AVEC LA SALLE





10h40 ATELIER 3 – De la conception locale de l'équilibre territorial

Seront notamment évoqués :

- Le cadre législatif en matière d'orientation des politiques du logement : exemple la loi SRU.
- Les adaptations locales du cadre national SRU : repenser la loi SRU en fonction de la demande en logement.
- L'équilibre territorial doit-il être repensé ; Une conception locale et concertée est-elle envisageable ?
- La maîtrise du développement urbain : réinvestir sur l'existant, renforcer les équipements et le développement économique.

Virginie MIAN, Adjointe au Maire de la Ville du Lamentin Didier LAGUERRE, Maire de Fort de France

Maurice JOSEPH MONROSE, Adjoint au Maire de la ville de Schoelcher Justin PAMPHILE, Maire du Lorrain et Président de l'Association des Maires de la Martinique

André LESUEUR, Maire de Rivière Salée et Président de l'Espace Sud Bruno NESTOR AZEROT, Maire de Sainte-Marie et Président de CAP Nord Martinique

Aurélie NELLA, Maire de Ducos Jean-Michel MAURIN, Directeur de la DEAL de Martinique

ECLAIRAGE TECHNIQUE:

Bruno MIRANDE, Expert des politiques locales de l'habitat

12h20 ECHANGES AVEC LA SALLE

12h30 DEJEUNER





14h00 ATELIER 4 – De la mise en cohérence des orientations divergentes des politiques du logement et de la nécessité d'articuler les politiques du logement avec les autres politiques sectorielles

- Les objectifs en matière de logement : le PLOM 2 ;
- De l'évaluation réelle des besoins en logement
- Les impacts de la loi climat peuvent-ils freiner la réalisation des objectifs du PLOM 2
- Quid des autres freins au développement urbain : loi sur l'eau...etc
- L'acceptabilité sociale du logement social : comment y faire face ?
- Vers un troisième Tome du plan logement outre-mer : la territorialisation du PLOM à l'échelle des EPCI en cohérence avec les PLH
- De l'importance de la planification urbaine et la coordination des acteurs
- Exemple de l'articulation entre les politiques sociales et le logement (Vieillissement

Jean-Marc HENRY, Directeur général de la SMHLM Antoine ROAFFIEN, Directeur général d'Ozanam Hervé EMONIDES, Directeur général de l'Agence des 50 pas André PIERRE-LOUIS, Directeur général des services de la Collectivité Territoriale de Martinique

Philippe ANDRE, Directeur général des services de CAP Nord Martinique Max BUNOD, Directeur général des services de la ville de Fort de France Jean-Michel MAURIN, Directeur de la DEAL de la Martinique

ECLAIRAGE TECHNIQUE:

Bruno MIRANDE, Expert des politiques locales de l'habitat

15h30 ECHANGES AVEC LA SALLE

15h40 PROPOS CONCLUSIF

Justin PAMPHILE, Président de l'Association des maires de la Martinique

15h50 LEVEE DE SEANCE